



21 Grande rue  
25170 CHAUCENNE

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHAUCENNE  
DU 6 février 2018

Président de séance : Bernard VOUGNON

**Présents :** Bernard Vougnon, Alain Roset, Christian Dyssli, Bernard Merger, Audrey Vuillemin, Mohammed Oubenaïssa, Jean-François Bertin, Marie José Vergon-Trivaudey, Jean-Luc Guillaume, Daniel Moine, Leonel Mounoussamy.

**Procurations :**

**Absents excusés :** Jean-Luc Royer, Philippe Morel, Marine Martin-Jary.

**Secrétaire de séance :** Jean-Luc Guillaume

Date de la convocation : 2 février 2018

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de présents : 11

Suffrages exprimés : 11

## 1/ INFORMATIONS

- **Patrimoine religieux**

L'aide de la Région sur le patrimoine religieux supprimée en 2016, est rétablie.

Sont concernées les églises non protégées. Toutefois, la subvention régionale sera conditionnée au lancement en parallèle d'une souscription publique avec la Fondation du Patrimoine. Chaque Euro de la souscription générera un Euro de subvention Régionale.

- **CAGB et enseignement musical**

La CAGB propose aux élus des communes membres de participer au pilotage de la refonte du nouveau schéma d'enseignement musical prenant en compte les nouvelles associations issues du périmètre élargi de l'agglomération. Ces élus seront associés aux membres de la commission 7 « culture, tourisme, sport et aménagement numérique ».

- **SYDED**

Le SYDED, acteur de l'aide aux communes en matière d'éclairage public, victime de son succès, envisage de redéfinir les conditions d'accès aux subventions à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Le Comité Syndical ne se réunira que fin 2018, il y a donc incertitude sur le financement des projets 2018.

- **Chantier de rénovation d'un appartement communal**

Cette rénovation a été réalisée dans le cadre de l'intercommunalité ACN. Ont participé au chantier : les employés communaux d'Audeux et Chaucenne. Les travaux : reprise partielle des enduits, des peintures, remplacement du sanitaire de la salle de bain, mitigeur cuisine. Les sols ont été préalablement remplacés par l'entreprise Linotapis. Cette opération s'est bien déroulée et donnera lieu à d'autres travaux communs.

Dans cette mise en commun de moyens, Chaucenne effectue, depuis janvier 2017, l'édition de l'Info-communes pour Audeux qui n'est pas équipée de copieur couleur.

- **Règlement européen sur la protection des données**

Le 25 mai 2018, le règlement européen sera applicable. De nombreuses formalités auprès de la CNIL vont disparaître. En contrepartie, la responsabilité des organismes collectant les informations sera renforcée. Ils devront assurer une protection optimale des données à chaque instant et être en mesure de la démontrer en documentant leur conformité.

Deux délégués à la protection des données sont nommés : Alain Roset et Jean-Luc Guillaume. Un inventaire des traitements de données est à réaliser, les actions à mener seront identifiées pour être en conformité avec les obligations.

- **Projet Communauté Urbaine**

Réunion de secteur mardi 13 février 2018 à 18h à Serre-les-Sapins. Point sur les transferts de compétences en cas de communauté urbaine et projet de gouvernance de la communauté.

- **Coffret compteur de Mme Decourciere**

Le coffret compteur de la propriété de Mme Decourciere à été installé lors de la rénovation de Jéricho dans l'enceinte du captage. A l'époque le captage n'était pas sécurisé, pas clôturé et l'accès au compteur ne posait pas de problème. Depuis la sécurisation du captage et la reprise de la compétence eau assainissement par le CAGB, l'accès devient contraignant. ENEDIS a été contacté pour sortir le compteur en limite du captage et a fait une proposition pour un montant de 3 371,40 €.

- **Appartement communaux problème de chaudières**

Des problèmes réguliers de pannes se produisent sur l'ensemble du parc des chaudières, générant des désagréments pour les locataires. Des devis de remplacement ont été demandés, des aides de la CAGB sont envisageables.

- **Lotissement 'les rives de la Lanterne'**

Un géomètre a procédé au bornage des parcelles pour l'acquisition par Néolia. Des ajustements seront nécessaires avec les riverains coté village.

Néolia est en phase de consultation des entreprises et donnera un coût de commercialisation prochainement. Les travaux pourraient commencer en avril.

Une bande de 5ml le long de la Lanterne sera rétrocédée à la commune.

- **Commission bois**

Le marquage de l'affouage s'est déroulé lundi et mardi. Des feuillus non coupés (en raison de leur proximité avec la ligne LGV et doivent faire l'objet d'un éhoupage préalable) n'ont pu être évalués.

Le tirage au sort se fera le mercredi 14 février à 18h en mairie.

Le Maire remercie les membres de la commission bois pour leur participation.

- **Ragondins**

De nombreux ragondins sont présents sur notre territoire et le piégeage reste difficile.

Un point sera fait avec le Lieutenant de l'ouvèterie.

- **Charte de gouvernance de la CAGB pour un éventuel passage en Communauté Urbaine**

Un rappel sur le projet de charte de gouvernance proposé par la CAGB est fait par le Maire.

En partant du modèle de transfert 'eau-assainissement', puis de celui de la voirie, il apparaît à chacun que les marges de décisions communales sont très limitées et reposent sur l' élu de secteur uniquement.

L'ensemble du Conseil Municipal souhaite plus de pouvoir aux Comités de secteur.

Est présenté également un document provisoire émis par la CAGB, concernant une première estimation des charges au titre des compétences voirie, parc et aires de stationnement. Les chiffres répertoriés ne correspondent pas à ceux communiqués. Une demande de révision de cette approche est demandée, avec une présentation plus explicite.

## **2/ DELIBERATIONS**

- **Personnel communal**

Suppression du poste d'EJE, suite à la fermeture de la halte-garderie le 31 décembre 2017.

Suppression du poste d'adjoint administratif suite à la démission de Mme Girardot.

Création d'un poste de rédacteur principal 2<sup>ème</sup> classe pour 15 heures hebdomadaires.

Délibération : vote pour à l'unanimité.

Changement des horaires d'ouverture au public de la mairie : le lundi et le mercredi de 13h30 à 18h00.

- **Maison De Mollans**

Ouverture d'un crédit de 3 500€ en investissement pour honorer les travaux de rénovation de l'appartement.

Délibération : vote pour à l'unanimité.

- **Charges locatives 2<sup>ème</sup> trimestre 2017**

Le décompte des charges pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2017 s'établit comme suit :

- Solde Mme Murceli : 170.51 €
- Solde Mme Vuillemin : 432.07 €
- Solde Mme Larue : 477.38 €
- Solde Mme Thomas : 229,61 €

Délibération : vote pour à l'unanimité.

- **Sollicitation des enseignants**

40 élèves de CM dont 10 de Chaucenne partent en séjour au Maroc. Les communes du RPI sont sollicitées pour une aide au coût du transport.

Délibération : vote pour une aide de 50€ / élève.

- **Forêt – Affouage 2018**

Le marquage de l'affouage 2018 a été réalisé, lundi et mardi. Le tirage au sort des lots se fera mercredi 14 février à 18h. Il sera remis aux affouagistes : - Le règlement d'affouage - Le cahier des charges PEFC - Les consignes de sécurité. Le prix de la part est fixé à 5€/ stère, à régler lors du tirage au sort (les affouagistes devront être à jour dans leurs règlements à la collectivité).

Délibération : Vote pour à l'unanimité

- **Eclairage public**

Un point a été fait sur les travaux réalisés : Un nouveau point lumineux installé à la Maguyote se trouve dans une zone non bâtie. Celui-ci sera déplacé à hauteur de la maison Blot. La possibilité de mettre un point lumineux en début de rue à été demandée à Citéos.

Eclairage du passage piéton devant le Centre de vie non correct, il a été demandé à Citéos soit un réglage pour couvrir la zone, soit une puissance plus importante.

Rue des Perrières : un poteau bois a été attaqué par un pic vert, Citéos a établi un devis de 1038 € pour son remplacement. Il a été demandé un devis à Citéos pour équiper deux points sans éclairage dans cette rue.

Délibérations : Donner suite au devis de Citéos pour le remplacement du poteau bois. Vote pour à l'unanimité.

- **Validation des transferts de charges : compétence tourisme et bases de loisirs**

Délibération : 1 vote contre, 2 abstentions.

- **Attribution de compensation d'investissement**

Jusqu'à lors, l'attribution de compensation des charges transférées à l'agglomération ne pouvait être imputée qu'en section de fonctionnement.

La loi a été modifiée en décembre 2017, et permet aux communes de passer en investissement une partie des attributions de compensation pour tenir compte du coût de renouvellement des biens. Les dépenses de fonctionnement transférées resteront toujours en charge de fonctionnement du budget communal.

Délibération : Vote pour à l'unanimité

- **Diagnostic voirie : appel aux services de la CAGB**

En vue d'une remise en état des voies communales il est proposé de faire appel au service aide aux communes de la CAGB

- Route du bois de Noironte
- Lien village –Barrots avec repris de l'éclairage
- Pont des Prés
- Chemin de la Vigne Rochet

Convention d'accompagnement pour 14 demi-journées pour 2880 €.

Délibération : Vote pour à l'unanimité

- **Changement de Percepteur**

M. Arnould qui a pris sa retraite est remplacé par M. Géniquet.

Celui-ci nous sollicite pour l'indemnité de conseil (environ 330€ basé sur le volume annuel du budget).

Délibération : Vote pour à l'unanimité

- **Gémapi**

La CAGB a pris cette compétence depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Les recettes générées par la nouvelle taxe appelée sur les feuilles d'impôts locaux seront de 259 000 €.

Les travaux sur le Lanterne sont prévus, mais sans précision de montant et de date de réalisation.

- **Convention avec la préfecture pour la mise en place d'échanges sécurisés**

(Signature électronique des actes).

Délibération : Vote pour à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 0 h 00.

Le Maire,

Bernard VOUGNON136